

Courrier Fédéral

N° 470

du 09.01.16 au 15.01.16

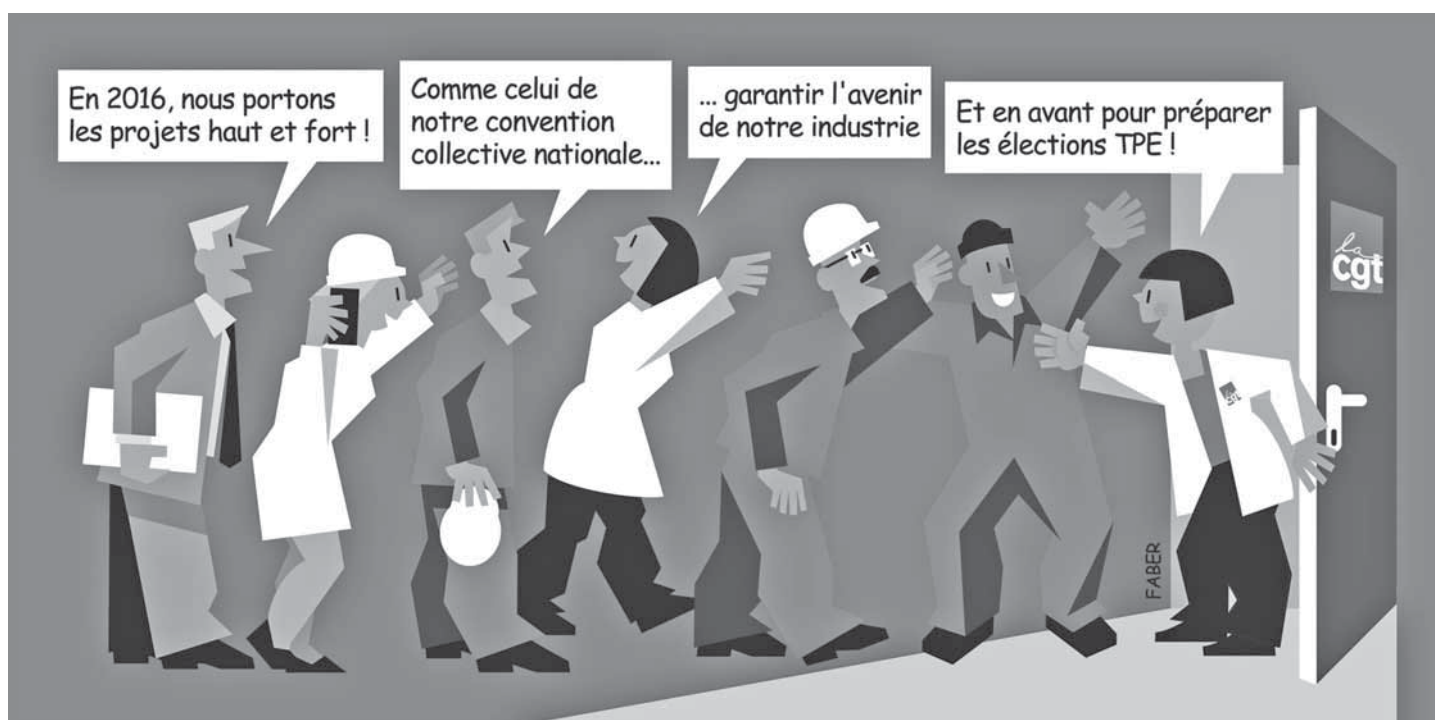


Adresse du site
de la FTM-CGT
<http://www.ftm-cgt.fr>



Fédération
des Travailleurs
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082



■ EDITORIAL

En 2016, défendre nos libertés et nos valeurs

page 3

■ LUTTES ET SUCCES

page 2

■ HISTOIRE

L'hiver de la colère,
retours sur les grèves de 1995

pages 4 à 6

■ LECTURES

Les mots ont un sens

page 7

■ FORMATION SYNDICALE

Stages fédéraux, programme 2016

page 8

Bonne année 2016,
en lutte et solidaires !



Courrier Fédéral

Fédération des Travailleurs
de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19
Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>
courriel : communication@ftm-cgt.fr

Directeur de publication : F. Sanchez
Rédactrice en chef : L. Buchheit
Rédactrice : M. Vergnot
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,
Prix : 0,63 euro
Abonnement annuel :
29,61 euros

Commission paritaire
0418 S 06 474
Imprimé par nos soins

■ LUTTES ET SUCCES

Sidel (Le Havre - 76)

La grève et la mobilisation imposent un premier recul



La CGT et l'intersyndicale de Sidel, suite à un vote des salariés, ont suspendu le 23 décembre la grève et le piquet qui ont bloqué le site d'Octeville pendant 9 jours. La grève, puissante, unie et les très nombreux soutiens ont arraché à la multinationale suédoise un recul partiel dans son projet de destructions d'emplois.

Sidel, filiale du groupe Tétra, avait annoncé en septembre son intention de détruire 185 emplois (209 suppressions et 24 créations). L'existence même du site d'Octeville était gravement menacée.

La grève, démarrée lundi 14 décembre, a ramené à 111 les emplois menacés de destruction (74 emplois ont été « rétablis »). Pour Reynald Kubecki, le secrétaire de la CGT Sidel : *«C'est une avancée. Nous n'avons pas mené un blocus de neuf jours pour rien. Ce qu'on a demandé a été entendu. Mais 111 postes supprimés, c'est toujours trop pour un objectif principal de zéro licenciement»*.

Devant ce premier pas, la CGT et l'intersyndicale ont consulté les salariés en grève. Malgré les congés ils ont été 507 à voter. 90% se sont prononcés pour la suspension «jusqu'à nouvel ordre», 4,9% ont voté pour la poursuite et 4,3% ont voté pour l'arrêt. *«Cela signifie que 95% des salariés sont déterminés à reprendre le mouvement et ne rien lâcher si on n'obtient pas d'autres avancées»* a souligné Reynald Kubecki.

Sans prétendre faire le bilan de cette 1^{ère} étape, la CGT a tenu à souligner le rôle déterminant du syndicat pour favoriser l'action des salariés. La CGT, en conjuguant, action, propositions et consultation des salariés, a permis que l'unité intersyndicale se fasse sur «zéro licenciement». De même, l'interpro CGT, avec l'Union locale du Havre et l'Union départementale 76 ont été d'un grand soutien notamment avec le blocage de toute l'Agglomération havraise le 8 octobre dernier. Elles ont fait vivre la solidarité pour protéger les responsables CGT Sidel avec une présence continue de dizaines de syndicats tout au long des 9 jours de grève.

En engageant franchement le bras de fer par la grève, les salariés ont modifié la donne et arraché ce recul partiel. Les salariés en grève avec l'intersyndicale ont obtenu un soutien constant et actif de la population et des commerçants. La CGT Sidel a reçu 19 adhésions depuis le début de l'année, ce qui montre une confiance et une volonté de «ne rien lâcher» avec la CGT.

Pétition

«Pour nous, c'est définitivement non !»

Ainsi le président de la République a décidé de modifier la Constitution dans le pire sens qui soit. Nous appelons les citoyens et les citoyennes à manifester d'ores et déjà leur opposition à ces projets en signant la pétition suivante : *«Pour nous, c'est définitivement non !*

Non au projet de déchéance de la nationalité, non à une démocratie sous état d'urgence, non à une réforme constitutionnelle imposée sans débat, en exploitant l'effroi légitime suscité par les attentats.

Nous n'acceptons pas la gouvernance de la peur, celle qui n'offre aucune sécurité mais qui assurément permet de violer nos principes les plus essentiels. Notre rejet est absolu. Nous appelons tous ceux et celles qui partagent une autre idée de la France à le manifester.»

Pour signer la pétition :

<http://www.nousnecederonspas.org>

JTEKT- Irigny (69)

Licenciement refusé



La mobilisation a payé pour empêcher le licenciement du délégué CGT de l'équipementier automobile Jtekt à Irigny dans le Rhône. A la veille de Noël, l'inspection du travail a refusé le licenciement. Sept jours d'absence «non-autorisés» entre septembre et octobre lui étaient reprochés pour justifier son licenciement au bout de quinze ans dans l'entreprise. Celui-ci était en fait, en arrêt maladie. Pour la CGT, il s'agissait d'un prétexte pour se débarrasser d'une figure gênante, dans un contexte où le syndicat pèse plus de 80% des voix chez les ouvriers. Le CE s'était déjà prononcé majoritairement contre le licenciement mais le syndicat craignait la décision de l'inspection du travail. En effet, lors de la convocation du délégué en octobre, l'inspection reprochait à la CGT de porter atteinte au dialogue social et notamment d'avoir aidé des salariés à contester des avis d'incapacité.

L'éditorial

Frédéric SANCHEZ

secrétaire général de la Fédération

En 2016, défendre nos libertés et nos valeurs



Après une année 2015 marquée par une longue liste de sombres affaires, ne laissons pas l'accablement prendre le dessus. Ne pas capituler, combattre. Le chemin sera long mais pas infranchissable. Face à l'obscurantisme, un immense travail est indispensable pour redonner un sens à la démocratie. Tous les démocrates, tous les humanistes vont devoir se lever pour défendre et faire vivre les valeurs de notre République: liberté, égalité, fraternité.

Dans ce marasme, en tant que militant de la première organisation syndicale, nous avons une responsabilité. La première est de ne pas se recroqueviller face aux enjeux, mais d'aller au devant des syndiqués et des salariés. Prendre le temps d'aller à leur rencontre, prendre le temps de les écouter, d'échanger avec eux. De ces débats, nous construirons, ensemble, des perspectives de progrès social.

Ce sera d'ailleurs l'enjeu de notre 51^e congrès en avril à Marseille où plus que jamais nous devons donner du sens à notre mot d'ordre «syndiqué acteur et décideur» pour construire le plus largement possible la CGT d'aujourd'hui pour demain.

« L'avenir n'est pas une amélioration du présent. C'est autre chose » écrivait Elsa Triolet dans *Le cheval roux ou les intentions humaines*. En 2016, après cette terrible année 2015, pour surmonter nos maux et au-delà des mots de l'écrivaine, passons aux actes pour contruire «c'est autre chose». Nous avons du pain sur la planche. Chaque jour, dans chaque entreprise, chaque geste compte.

C'est le sens de notre projet de convention collective nationale. Nous le ressentons dans les discussions, de nombreux camarades ont soif d'ouvrir des perspectives. Dans le cadre de la campagne et en lien avec l'actualité, notamment dans le cadre de la mise en place des lois Macron et Rebsamen, la fédération propose d'organiser largement dans les territoires et dans les entreprises des moments d'échanges avec nos syndiqués sur ce projet

de telle sorte que chacun puisse se l'approprier et l'enrichir. Déjà une vingtaine de rendez vous sont fixés pour le premier trimestre.

Dans les entreprises, les militants syndicaux de la CGT vont de l'avant. Par exemple, cette semaine, les camarades de Renault Le Mans distribuent une carte de «vœux d'adhésion». «*Quand une nouvelle année commence chacun de nous se projette dans l'avenir avec des espoirs, des attentes, des rêves*» et de proposer l'adhésion pour s'en donner les moyens.

De même, les camarades d'Eurocopter, malgré un résultat décevant aux dernières élections, ont repris le chemin de la lutte. A l'automne, le syndicat a réussi à mobiliser les salariés pour faire capoter un projet de la direction sur l'organisation du temps de travail. Cette année, dans le cadre des NAO, ils organisent une consultation des salariés pour faire bouger la direction sur ses propositions au rabais.

Aussi, en 2016, plus que jamais, faisons vivre nos idéaux et inventons notre avenir pour redonner un sens à nos valeurs de solidarité et de fraternité. C'est en ce sens qu'au nom de la fédération, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, d'espoir et de solidarité pour cette nouvelle année.

L'HIVER DE LA COLERE

RETOURS SUR LES GRÈVES DE 1995



Une banderole unitaire « Salariés, étudiants, chômeurs, retraités. Tous ensemble pour gagner ! », Paris, 24 novembre 1995 © IHS CGT métallurgie

Vingt ans après, les grèves de novembre et décembre 1995 restent dans les mémoires. Et pour cause ! Avec vingt jours de grève des transports, plus de 700 000 grévistes et deux millions de manifestants à leur point culminant, elles comptent parmi les grèves les plus longues et les plus mobilisatrices de France depuis celles de mai-juin 1968. > Emeric Tellier, Conseiller fédéral, IHS

Ces grèves interviennent dans une période difficile pour les travailleurs et le mouvement syndical : rigueur, dérèglementations, flambée du chômage, amplification de la casse industrielle, désyndicalisation, attentats en France. Depuis le début des années quatre-vingt, les mobilisations enregistrent des reculs, mais plusieurs conflits emblématiques, comme chez Snecma (1988), Peugeot (1989), Air France (1993), Pechiney-Dunkerque (1994) ou encore Alstom (1994), démontrent le maintien d'une capacité d'action collective.

L'hiver 1995 n'est donc pas un coup de tonnerre dans un ciel bleu, mais bien un tournant dans la conflictualité sociale et un sérieux démenti à certains « théoriciens » qui prédisaient alors la société « postindustrielle » et la fin de la classe ouvrière.

Comme une trainée de poudre

Le 14 novembre 1995, sur la base de la déclaration commune adoptée par toutes les organisations syndicales le 30 octobre, une grande journée de mobilisation interprofessionnelle est organisée en défense de la Sécurité sociale. Appelés à manifester par le bureau fédéral, les métallurgistes contribuent au succès de cette action : La Vie ouvrière relève par exemple que 50 à 60 % des entreprises métallurgiques du Nord ont été secouées par des grèves, comme à Renault Douai où 3 000 salariés ont participé à un débrayage.

Le lendemain, Alain Juppé, alors Premier ministre, annonce une série de mesures : allongement de la durée de cotisation retraite de 37,5 à 40 annuités pour les salariés de la fonction publique, gel et imposition des allocations familiales, institution d'une loi fixant chaque année les objectifs budgétaires à la sécurité sociale (la PLFSS¹), hausse du forfait hospitalier et déremboursements de médicaments. Il s'agit du 18^e plan de « sauvetage » de la Sécurité sociale adopté depuis 1975.

Deux jours plus tard, la SNCF annonce un plan visant à accroître la productivité, tandis que les menaces de privatisations se précisent dans l'énergie, les télécoms ou encore chez Pechiney.

Les cheminots, neuf ans après le mouvement de l'hiver 1986-1987, s'engagent alors dans la bataille et jouent un rôle moteur dans la mobilisation. Le 23 novembre, des débrayages sont organisés et à partir du 27, la grève est reconduite dans les principaux centres et s'étend aux autres moyens de transports ainsi qu'aux grandes administrations publiques (la Poste, France Télécom, EDF-GDF, éducation nationale, santé, finances publiques, etc.). Une vingtaine d'universités, en



Des territoriaux de Montreuil, Paris, 28 novembre 1995 © IHS CGT métallurgie

lutte contre les restrictions budgétaires de la rentrée et la volonté du gouvernement de remplacer les bourses sur critères sociaux par des prêts bancaires, rejoignent également le mouvement.

Les métallurgistes accompagnent cette montée en puissance du mouvement. Ainsi, lors des manifestations des 21 et 28 novembre, un millier d'entre eux manifestent en Haute-Garonne, tandis que plusieurs établissements comme General Motors à Strasbourg, Alcatel ou Olivetti à Nanterre débrayent durant 24 heures. Le 7 décembre, la mobilisation touche les grands groupes métallurgiques comme Dassault, Alstom, Peugeot, Talbot, Pechiney ou encore Renault.

Le 45e congrès confédéral, organisé à Montreuil du 3 au 8 décembre, est l'occasion de soutenir les mobilisations en cours et d'appeler à leur élargissement.

Le 11 décembre, le gouvernement amorce un premier recul, en annonçant le gel du plan de la SNCF et en déclarant ne plus toucher à l'âge de départ en retraite des régimes spéciaux (SNCF et RATP).

Le lendemain, les manifestations atteignent un pic, avec un million de manifestants selon le ministère de l'Intérieur et plus du double selon les syndicats. En ce 12 décembre, les métallos sont ainsi plus de 300 000 dans la rue ! La Vie ouvrière relève 4 000 grévistes à l'Aérospatiale de Toulouse, 2 000 chez Renault Douai, 95 % de grévistes aux Chantiers de Saint-Nazaire. À Roanne, toutes les entreprises métallurgiques reconduisent une grève quotidienne de deux heures depuis une semaine. Partout, des bases nouvelles sont créées, comme chez MIR à Paris (18^e arr.) ou chez Trousselier à Rungis, tandis que la syndicalisation et les résultats aux élections d'entreprise progressent.

Le 15 décembre, le gouvernement retire finalement son projet sur les retraites, la fonction publique et les régimes spéciaux, mais maintient les mesures prévues pour la Sécurité sociale². Le mouvement de reprise s'amorce à partir du lendemain à la RATP, suivi deux jours plus tard par les cheminots. Le mouvement s'esouffle et la grève s'achève finalement le 9 janvier, avec la reprise des transports urbains de Marseille.

Les enseignements de la mobilisation

Indéniablement, ce mouvement de grève a constitué un tournant, au point d'être qualifié par l'historien Michel Dreyfus de « sixième grande vague de grève » qu'a connu la France depuis la naissance du syndicalisme à la fin du XIXe siècle. Chaque manifestation interprofessionnelle a ainsi été massive, populaire et festive, avec un fort investissement en province, à tel point que dans certaines localités, l'affluence des manifestants a été supérieure à 1968 !

En dépit d'un matraquage violent de la part des médias, ce mouvement a bénéficié d'un soutien constant et majoritaire de l'opinion publique. Les scènes de fraternisation entre usagers et grévistes, la composition familiale et intergénérationnelle des cortèges, la présence inédite des agents de maîtrise et des cadres parmi les grévistes, les neuf millions de francs versés au titre de la solidarité ou encore l'appel lancé par de nombreux intellectuels en soutien à la mobilisation témoignent du soutien populaire dont ont bénéficié les grévistes.

Si le mouvement de l'hiver 1995 s'est finalement davantage concentré sur les grandes administrations et entreprises publiques, celui-ci n'a pas été corporatiste, même si la reprise du travail des cheminots a pu être mal vécue par des secteurs qui comptaient obtenir le retrait des mesures concernant la Sécurité sociale. Le slogan « Tous ensemble ! » a prévalu dans les cortèges comme dans les assemblées générales interprofessionnelles ou dans les visites d'entreprises par les grévistes. La volonté était celle de se battre pour tout le monde, en défendant les conquêtes ouvrières arrachées de haute lutte.

Enfin, dans le champ syndical, ce mouvement a eu des répercussions importantes. Force ouvrière, absente des premières mobilisations, a rejoint le mouvement et s'est rapproché de la CGT. Le 28 novembre, et pour

¹ Le PLFSS ou projet de loi de financement de la sécurité sociale donne à l'État un droit de contrôle sur les institutions paritaires de sécurité sociale. Leur budget est désormais voté au Parlement, ce qui correspond à une véritable mise sous tutelle par rapport au fonctionnement hérité de la Libération.

² Le 30 décembre, une loi autorise le gouvernement à réformer la Sécurité sociale par voie d'ordonnances.



Le cortège fédéral avec pour mot d'ordre « halte au massacre de la Sécu ! Unité, Solidarité, Égalité pour se soigner », Paris, 24 novembre 1995 © IHS CGT métallurgie

la première fois depuis 1947, Marc Blondel et Louis Viannet, respectivement secrétaire général de Force ouvrière et de la CGT, ont ainsi défilé côte à côte et ont matérialisé ce rapprochement par une poignée de mains symbolique. Dans l'éducation, le baptême du feu a été réussi pour la FSU, née de l'exclusion du SNES et du SNEP de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) en 1992.

À l'inverse, la CFDT a tenu une position qu'elle qualifiait de « soutien critique » au plan Juppé et a accepté de négocier le « redressement » de la Sécurité sociale avec le gouvernement, en cohérence avec son « recentrage » de 1978-1979. Cette trahison des intérêts des travailleurs a conduit de nombreux militants, notamment chez les cheminots, la santé et les PTT, à quitter la CFDT pour participer à la création des syndicats SUD. À la SNCF, l'audience de la CFDT est ainsi passée de 28 % en 1994 à 7,5 % en 2004.

Conclusion

Vingt ans plus tard, le sursaut des grèves et manifestations restent un moment fort qui a marqué la population comme les salariés. Par son ampleur et par sa tonalité, cet hiver de la colère a suscité des espoirs et a ouvert une brèche qui a su redonner confiance aux travailleurs.

En luttant pour la défense de la protection sociale et des services publics, les grévistes et les manifestants de l'hiver 1995 ont retardé, en partie, les attaques néolibérales justifiées par l'adoption du traité de Maastricht trois ans plus tôt. Ils ont également ouvert la voie à d'autres vagues de mobilisations, en 2003 puis en 2010, pour la défense des retraites et en 2006 contre le CPE-CNE. En défendant la solidarité, la démocratie et la dignité, ils ont enfin contribué à la mise en avant des précaires – sans-papiers, intermittents du spectacle, stagiaires, chômeurs – dont les luttes se succèdent depuis.

À vos plumes !

Vous avez vécu les grèves et manifestations de l'hiver 1995 dans la métallurgie ? L'Institut d'histoire sociale vous sollicite pour coucher sur le papier l'histoire de ce mouvement dans votre entreprise ou votre territoire afin de constituer une base de témoignages qui pourront être exploités dans un travail historique. N'hésitez pas à nous mentionner si vous avez des photographies, des documents audiovisuels ou encore des tracts de cette riche période !

Institut d'histoire sociale de la métallurgie, 94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris | ihs.gas@free.fr

Participation aux manifestations interprofessionnelles (1995)

Date	Ministère de l'Intérieur	CGT
10 octobre	382 000	-
24 novembre	490 000	2 000 000
30 novembre	160 000	210 000
5 décembre	520 000	1 200 000
7 décembre	700 000	2 000 000
12 décembre	985 000	2 470 000
16 décembre	586 000	-

Pour aller plus loin

C. Chevandier, « Les grèves de 1995 », in M. Pignat, D. Tartakowsky, Histoire des mouvements sociaux en France, de 1814 à nos jours, Paris, La Découverte, 2014.

C. Leneveu, M. Vakaloulis (dir.), Faire mouvement, décembre 1995, Paris, PUF, 1999.

S. Bérout, R. Mouriaux (dir.), Le souffle de décembre, Paris, Syllepse, 1997.

M. Redjah, J.-P. Page, J.-C. Poitou, L'hiver de la colère. Le livre des grévistes de novembre-décembre 1995, Montreuil, VO Editions, 1996.

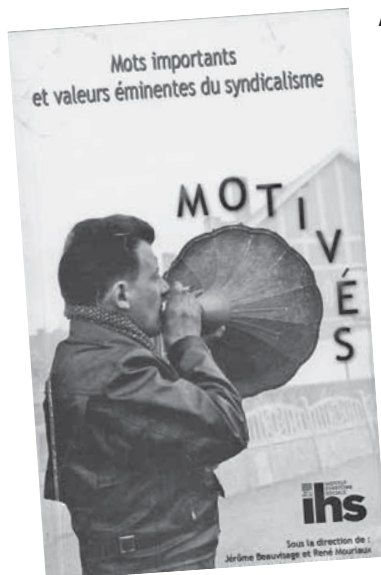


« Retrait du plan ». La tête de cortège du syndicat CGT des cheminots Gare de Paris-Lyon, Paris, 12 décembre 1995 © IHS CGT métallurgie



Les mots peuvent être redoutables. Ils ne sont jamais utilisés par hasard. Patronat et gouvernants l'ont bien compris. L'expression «jouer sur les mots» n'est pas réservée aux comiques. Aujourd'hui, les cotisations sociales sont devenues des «charges des entreprises», les organisations syndicales et patronales des «partenaires sociaux», les chômeurs des «demandeurs d'emploi», les licenciements un «plan social» et les employés des «collaborateurs»... Toutes ces expressions colonisent la scène médiatique. Cette complicité médiatique permet de gagner l'opinion publique et nous faire avaler des couleuvres. Parfois la pensée unique fait même douter les militants. On sous-estime la capacité du capitalisme, à travers le langage, à s'adapter et récupérer les aspirations de la population pour asseoir sa domination. Pire, alors que nous pensons naïvement combattre cette idéologie libérale dominante nous réutilisons ce vocabulaire. Les expressions «coût du travail» ou «compétitivité» sont ainsi malencontreusement réemployées, au moins à l'oral, par de nombreux camarades.

De même, actuellement, le tour de chant séducteur qui accompagne chaque nouveau projet, rime avec «modernité», faisant ainsi passer ceux qui sont contre pour des ringards. Ces mots sacrés sont donc destinés à nous faire adhérer à l'ordre existant. «Si vous n'êtes pas vigilants, les médias arriveront à vous faire détester les gens opprimés et aimer ceux qui les oppriment» prévenait Malcom X, militant des droits civiques aux Etats-Unis.



Aussi, l'organisation syndicale et ses militants n'ont-ils pas besoin de se réapproprié un langage critique dont on nous a dépossédés ? C'est en ce sens que l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT avait publié en 2012 «LUCIDITES, Lexique Usuel Critique de l'Idéologie Dominante Economique et Sociale». Cet ouvrage examine les principaux termes du vocabulaire de l'idéologie dominante contemporaine concernant l'économie et le social. L'objectif étant de «fournir un outil pour décrypter le langage du libéralisme contemporain». Les auteurs avaient alors isolé les mots pièges. Cette année, ils proposent un nouvel ouvrage «Motivés, Mots importants et valeurs éminentes du syndicalisme», dans lequel ils abordent «les vocables chargés de sens et caractéristiques du discours syndical» ; Il s'agit de «restituer la richesse du vocabulaire syndical, gorgé d'expérience et de luttes, à la fois témoin et acteur».

Ces deux ouvrages sont deux outils indispensables pour aider les syndicats dans la démarche revendicative. Ils sont disponibles au tarif de 10€ chacun auprès de l'IHS confédéral (263, rue de Paris, Case 2-3, 93516 Montreuil Cedex, www.ihs.cgt.fr)

IL FAUT SAUVER LE DROIT AU TRAVAIL !

Alors que les attaques contre le droit du travail se multiplient, le professeur de droit à l'université Paris Ouest-Nanterre-La Défense, Pascal Lokiec publie « il faut sauver le droit du travail ». Il ne se contente pas de lancer un cri d'alarme, il ose un plaidoyer pour défendre notre code du travail. Certes celui-ci est complexe, mais ce «mille-feuille» tant décrié a un sens. Et sous couvert de simplification, l'objectif est bien souvent de fissurer l'édifice plutôt que de le sécuriser pour les salariés. Il démonte avec pédagogie, exemples à l'appui, les arguments de ceux qui militent pour un code du travail réduit à la portion congrue. Il démasque les faux-semblants des « nouvelles formes de travail ou d'emploi » ou de ces catégories de travailleurs désormais vantées, les « salariés autonomes » autant de situations qui, nous dit-on, briseraient la subordination du salarié à son employeur et limiteraient donc le besoin de protection. Lokiec démontre que le code du travail, avec ses multiples dérogations, est déjà très flexible, et que ce n'est pas la création d'emplois qui se joue derrière sa mise en cause.

La dernière partie du livre souligne les dangers que fait courir à l'ensemble de la société le renoncement de l'Etat à définir le bien commun, laissant ainsi la primauté à la logique du marché. Le code du travail apparaît alors comme l'un des derniers remparts de cet « en-commun » aujourd'hui remis en question.





FORMATION SYNDICALE

SAVOIR être & agir
c'est se former cgt

STAGES FEDERAUX

PROGRAMME 2016

22 au 26 février
27 juin au 1^{er} juillet
21 au 25 novembre

Animateur des Territoires

15 au 19 février
17 au 21 octobre

Communication

11 au 15 janvier
29 février au 4 mars
23 au 27 mai
19 au 23 septembre
21 au 25 novembre

CHSCT

29 février au 4 mars
3 au 7 octobre

Délégué syndical central

4 au 8 avril
26 au 30 septembre
14 au 18 novembre

Direction syndicale

21 au 25 mars
5 au 9 septembre
17 au 21 octobre

Eco-CE

Europe International

12 au 16 septembre

Formation des formateurs

5 au 9 septembre

ICT

23 au 27 mai
24 au 28 octobre

26 et 27 avril (2 jrs)

Trésorier CE

Tous nos stages à Courcelle (hormis CHSCT, Eco-CE et Formation de Formateurs) sont facturés 180 € par jour et par stagiaire (soit par exemple 900 € par stagiaire pour un stage de 5 jours en internat).

Cette contribution financière ne doit pas être un obstacle à la participation des camarades. Si le syndicat rencontre des difficultés, la formation syndicale est à votre disposition pour trouver des solutions ensemble.

Tous les stages se déroulent au centre Benoît Frachon à Gif-sur-Yvette (91)

Pour vous inscrire, contacter Patricia Outiama au 01.55.82.86.15 ou par fax au 01.55.82.86.53 ou formation.syndicale@ftm-cgt.fr